

Saint-Lambert, 08 septembre 2014

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
Commission d'enquête sur la filière uranifère québécoise  
À l'attention de madame Louise Bourdage  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

**Objet : Appui à la filière uranifère québécoise**

Madame et messieurs les commissaires

Je détiens un bloc d'actions dans une société québécoise qui tente actuellement d'obtenir son permis d'exploration du Ministère de l'environnement du Québec alors que tous les permis nécessaires ont été obtenus du gouvernement fédéral depuis longtemps.

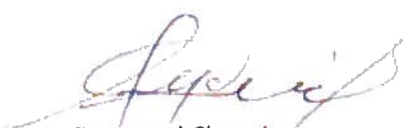
Les autorités fédérales sont très compétentes en la matière, les règles canadiennes encadrant l'exploration et l'exploitation de l'uranium servant de référence à travers le monde.

L'entêtement d'un ex-ministre va coûter plusieurs millions à l'économie du Québec alors que le gouvernement cherche par tous les moyens d'atteindre le déficit zéro. Les citoyens du Québec n'ont pas les moyens de se priver de cette contribution à la croissance économique du Québec.

Le nombre actuel de réacteurs en exploitation et ceux actuellement en construction ou en planification dans le monde, confirme l'importance de la demande d'uranium et il n'y a aucune raison pour laquelle le Québec ne pourrait pas en tirer profit.

Notre économie est actuellement malade mais il y a moyen de lui donner une nouvelle santé pour autant que l'on tire profit du développement du Plan Nord.

Veuillez accepter mes salutations distinguées.



Raymond Chassé  
269,100 Boulevard Simard  
Saint-Lambert (Québec)  
J4S 1R4  
raymond.chasse@gmail.com